



à

**Monsieur François Fillon**

Premier Ministre

Secrétariat Général du Gouvernement

Services du Premier Ministre

Hôtel de Matignon

57 rue de Varenne

75700 Paris

Monsieur le Premier Ministre,

Depuis plusieurs années maintenant, des personnels sous contrats aidés type CAE ou CAV interviennent dans les écoles pour effectuer des tâches aussi variées que l'aide administrative aux directrices et directeurs d'école ou l'accompagnement des élèves en situation de handicap. Ils sont à l'heure actuelle 42500. Les contrats des deux tiers de ces salariés, soit près de 30000 personnes, arrivent à leur terme en juin 2009.

Les statuts de ces employés de vie scolaire sont précaires. Pourtant, les tâches qui leur sont confiées correspondent à des missions pérennes qui nécessitent des personnels stables bénéficiant d'un statut fondant un véritable métier, une véritable formation et une rémunération décente.

Votre gouvernement fait de l'emploi sa priorité et pourtant il laissera en juin prochain une majorité de ces salariés sans perspective d'emploi durable parce qu'ils n'ont pas bénéficié des formations nécessaires à leur insertion professionnelle.

Nous ne pouvons accepter que la seule solution soit pour eux de se retrouver au chômage alors que le ministère de l'éducation nationale n'a pas rempli les obligations qui sont les siennes en terme de gestion, de formation et de suivi des personnels recrutés sous contrats aidés.

Nous vous demandons de considérer ces situations qui n'ont que trop duré et d'intervenir pour permettre à ces salariés de bénéficier d'une prolongation de contrat afin que des mesures soient prises pour mettre en œuvre les formations donnant accès à un véritable parcours d'insertion professionnelle.

Avec l'ensemble de la communauté éducative, nous vous demandons que soit mis un terme à la précarité au sein des écoles, ainsi qu'au turn-over instauré par la succession

des personnels, résultat de la durée limitée des contrats en pérennisant les emplois de vie scolaire et en aménageant des possibilités d'accès à des emplois statutaires pour les personnels en place !

Les salariés que sont les EVS méritent mieux que le manque de reconnaissance manifeste qui leur est renvoyé publiquement.

Nous avons l'honneur de solliciter solennellement une entrevue le 27 mai, journée d'action à l'appel de nos organisations, afin de vous entretenir plus en détail de la situation de ces personnels et de vous remettre la pétition intersyndicale.

Souhaitant que vous accordiez toute l'attention nécessaire à ce courrier, veuillez croire Monsieur le Premier Ministre, à notre attachement au bon fonctionnement du service public.

Veillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Paris, le 04 mai 2009

Luc Bérille, Secrétaire Général du SE-UNSA  
Thierry Cadart, Secrétaire Général du SGEN-CFDT  
Nobert Trichard, Secrétaire Général du SNUDI-FO  
Gilles Moindrot, Secrétaire Général du SNUipp-FSU  
Catherine Perret, Co-secrétaire Générale de l'UNSEN-CGT  
Murielle Michelin, Présidente de l'UNCEVS